Université Rennes 2

Bilan de compétences

Le bilan de compétences permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes et vos motivations afin de définir un projet professionnel.

Pourquoi faire un bilan de compétences ?

- Faire le point sur son expérience et ses compétences
- Identifier ses atouts et ses faiblesses
- Mieux connaître les métiers et leurs filières
- Mieux percevoir et comprendre les attentes de l'environnement et du monde du travail
- Définir un projet ou des pistes professionnelles

Comment ?

Déroulement en 3 phases sur 24 heures :

- Phase préliminaire : entretien, confirmation de l'engagement…
- Phase d'investigation : repérage des compétences, analyse…
- Phase de synthèse : bilan et perspective

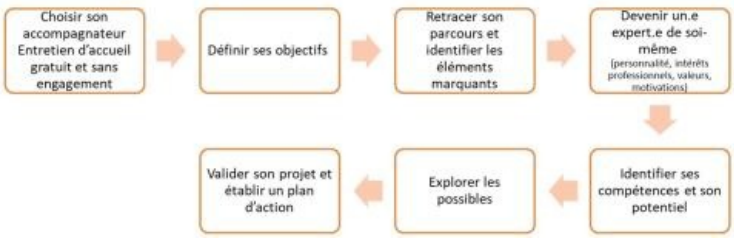
À qui s'adresse le Bilan de compétences ?

Salariées et salariés, fonctionnaires, demandeuses et demandeurs d'emploi ou indépendantes et indépendants…

Tarif

Le prix du bilan de compétences est de 1800€, finançable via votre compte personnel de formation (CPF), par votre employeur, par votre OPCO ou par un financement individuel.

Étapes du bilan de compétences



1. Choisir son accompagnatrice ou accompagnateur. Entretien d'accueil gratuit et sans engagement
2. Définir ses objectifs
3. Retracer son parcours et identifier les éléments marquants
4. Devenir une experte ou un expert de soi-même (personnalité, intérêts professionnels, valeurs, motivations)
5. Identifier ses compétences et son potentiel
6. Explorer les possibles
7. Valider son projet et établir un plan d'action

Contact
Pôle Validation des Acquis et Bilan de compétences

Bâtiment I
Place du Recteur Henri Le Moal
35043 Rennes

bilan-competences@univ-rennes2.fr